

# Rapport de la sous-commission du budget 2020

## Dicastère de Mme Katia Babey (DJASS)

---

### Composition de la sous-commission

Membres:	Monsieur Karim Boukhris,	POP, rapporteur
	Monsieur Alain Vaucher	PLR
	Monsieur Oguzhan Can	PS

La sous-commission s'est réunie le mardi 22 octobre 2019 en présence de Mme Katia Babey, cheffe du dicastère, et de Mme Ana Sarrias, secrétaire de direction, ainsi que des chef-fe-s de services et responsables suivant-e-s :

- Centre 115 : Mme Lara Zender (trésorière) pour le Parlement des jeunes
- Centre 124 : Mme Katia Babey pour les affaires juridiques
- Centres 301, 315 et 321 : M. Christophe Bissat (chef de service) pour le service de l'action sociale
- Centres 311, 482 et 483 : M. Souhaïl Latrèche (chef de service) pour le service de santé et promotion de la santé et Mme Ruth Hynek Hlavizna (responsable du Centre d'orthophonie)
- Centres 520, 521, 524 et 525 : M. Rolf Aeberhard (chef de service) et Mme Nelly Sébastien (adjointe au chef de service) pour le service des sports
- Centres 550, 551 et 552 : M. Michaël Voegtli (chef de service) pour le service de la jeunesse

### **115 – Parlement des jeunes**

À l'instar de l'année 2019, l'année 2020 sera riche avec de multiples évènements autour de la musique ou du sport afin de faire connaître le Parlement des jeunes (PdJ), se rencontrer ou se retrouver, en mettant en avant les jeunes de la région. En 2019, la fermeture d'une rue avec

l'organisation du *Slow Up* a été très bien accueillie et sera rééditée sous la même forme en juin. D'autres événements sont prévus, à savoir des Shuffles, les Jeudredis musicaux, des mises en place de trocs et JAM sessions en après-midi, des espaces créatifs en collaboration avec l'école d'arts, des marchés pour soutenir des associations, une collaboration à la Fête de mai, etc.

Le budget alloué au soutien de projets externes a pour but de soutenir des projets de la région, tels que Ludesco, (Murder Party en 2019 très réussie), des jardins participatifs avec une forte volonté de soutenir des actions en lien avec l'écologie, etc. Certains projets gelés faute de moyens seront repris. Dans ce cadre, un nouveau support de communication sera élaboré sous forme de flyer afin d'informer les jeunes des possibilités de soutien.

Des réflexions sont en cours pour organiser des *speed debating* qui prendraient place 10-15 jours avant chaque votation communale afin d'informer les jeunes et les motiver à voter.

Enfin, en 2020, le PdJ s'attèlera à la révision de ses statuts qui ne correspondent plus à la réalité (révision des postes du comité et des liens avec les autres organes de la Ville), et renforceront leur présence sur les réseaux sociaux. La volonté est de toucher les jeunes dès l'école obligatoire et d'avoir plus d'apprentis dans leur organisation. Pour cela, l'âge d'entrée sera abaissé à 14 ans.

## **124 – Affaires juridiques**

Comme noté dans la remarque générale de ce centre, le secteur juridique qui était rattaché à la chancellerie (centre 121) fait l'objet de changements. En effet, après une année de pratique, au vu de la charge de travail et de la quantité de dossiers complexes à traiter, il est apparu nécessaire de procéder à une évolution. Dans ce cadre :

- un poste de responsable des affaires juridiques a été mis au concours à 80% - 100%, l'ancienne titulaire du secteur juridique ayant quitté le poste;

- les charges du secteur juridique (centre 121) ont été transférées dans le centre des affaires juridiques avec un rattachement au dicastère DJASS.

Selon l'entrée en fonction de la/du responsable, les montants des comptes *Charges de personnel* d'une part, et *Conseillers externes – Experts* d'autre part, pourraient subir quelques variations. Actuellement, les dossiers sont traités par deux mandataires externes, et il est parfois nécessaire de faire appel à d'autres prestataires en raison de la spécificité de certains dossiers.

Enfin, il est indiqué que la/le responsable des affaires juridiques conservera son bureau à Espacité 1, au même étage que la chancellerie.

### **301 – Office d'aide sociale**

De manière générale, le budget ne présente pas de grands changements par rapport à 2019. La différence pour le poste *Formation métier* est due au transfert du budget alloué de CHF 13'000.- au service des ressources humaines.

Le nombre de dossiers par assistant-e-s sociaux/ales (AS) a diminué à 102. Nonobstant, les AS ont le sentiment de devoir faire face à une surcharge de travail et à d'autres difficultés. Conscient de la situation, le Conseil communal a demandé un audit et travaille sur la question avec une attention soutenue afin d'améliorer la satisfaction des collaborateurs/trices mais également, les pratiques au sein du service. En effet, il est apparu lors de divers contrôles que les dossiers ne sont pas tenus de manière uniforme, ce qui implique des erreurs et complique le travail. Le turn-over au sein du service reste important.

### **311 – Centre santé sexuelle-Planning familial**

À la suite du déménagement du Centre de santé sexuelle - Planning familial (CSS-PF) à la rue de la Serre 14 en octobre 2018, la fréquentation a augmenté d'une centaine de personnes en 2019. Cette hausse s'explique par l'accessibilité du lieu et l'anonymat (différentes entités présentes dans le bâtiment). Avec une équipe composée de 1.3 EPT et une ouverture en

après-midi de 13h30 à 18h (excepté le jeudi), les activités sont intenses. De ce fait, il est nécessaire de revoir la dotation en l'augmentant d'un 0.15 EPT. Une demande conjointe avec la Ville du Locle a été transmise récemment au DFS dans ce cadre. Pour rappel, le Canton subventionne le centre à raison de 50% par une garantie de déficit. Sur les 50% restant, Le Locle subventionne 25% et la Ville le 75% restant. En outre, les tarifs ont été revus à la hausse, mais restent accessibles pour la patientèle. La gynécologue qui travaille un lundi après-midi sur deux donne entière et pleine satisfaction.

Le poste *Location de locaux, de la place* enregistre le loyer relatif à cette surface, ce qui correspond à une mensualité de CHF 1'550.-.

### **315 – Maison de retraite (- Le Châtelot)**

Le centre financier sera transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au service des bâtiments et du logement (SBL), ce qui explique que tous les postes ont été ramenés à CHF 0.-. Cette passation est cohérente en matière d'entretien de ces immeubles vétustes et des futurs travaux à réaliser. Il y a une réelle volonté du Conseil communal de conserver cette offre d'appartements pour personnes âgées sur ce site qui deviendra par ailleurs plus attractif avec le développement du quartier de l'ancienne scierie.

À moyen terme, un projet de rénovation totale devrait voir le jour afin de rendre ces appartements plus conformes aux besoins.

### **321 – Participation aux institutions sociales**

Les montants figurants dans ce centre sont stables, exceptés pour les *Subsides LaMal* qui enregistrent une importante hausse et dont la prime de référence sera communiquée prochainement par le Conseil d'État. La hausse du compte *Social privé* provient des changements en lien avec Feu Vert, entreprise qui n'est plus financée par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) mais par le service cantonal de l'action sociale (SASO). Paradoxalement, le déplafonnement des avances de contribution d'entretien n'entraîne pas d'augmentation notable (avant fixée à CHF 450.- et actuellement à CHF 1'000.- durant deux ans maximum). Les critères d'entrée pour obtenir une bourse d'étude sont plus stricts, alors

que les montants alloués par l'office cantonal des bourses sont plus importants.

Concernant la diminution de CHF 50'000.- (équivalent à 0.5 EPT) de la subvention à Job Service dans le compte *Subvention insertion* et dont la charge équivalente vient se rajouter dans les charges de personnel, elle s'explique par la renégociation du contrat qui lie la Ville à Job Service (mandat d'insertion-réinsertion professionnelle de personnes bénéficiant de l'aide sociale), équivalent à 1.5 EPT pour ce financement. En effet, avec la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle cantonale, il est exigé que chaque service social ait un-e référent-e en la matière, collaborateur/trice avec un profil du type conseiller/ère en insertion sociale et professionnelle (CISP). Il est probable qu'avec l'implémentation des réformes et des chantiers en cours tels que RAISONE (repenser l'aide sociale) et la prestation complémentaire cantonale, ce financement évolue en 2021, voire en 2022.

Les mesures à mettre en place afin que les bénéficiaires puissent accéder au marché du travail (sur la base de pronostics élaborés avec les AS par rapport aux compétences métier et aptitudes sociales) et les procédures relatives auront des implications importantes sur les activités du service qui collaborera de manière plus intense avec les services cantonaux, soit le service cantonal de l'emploi et le SASO. Cette mise en œuvre de la stratégie d'intégration professionnelle sera, par ailleurs, déployée au moyen d'un nouveau logiciel métier LIANE, qui doit encore être adapté aux besoins des romands.

#### **482 – Centre de santé scolaire**

Il est relevé que par rapport à 2019, il y a peu de changements, excepté une baisse des comptes de subventions, qui correspond toutefois à la réalité des derniers exercices et aux faibles demandes de soutien en provenance d'institutions ou de parents pour des traitements dentaires. Le compte *Subventions aux personnes physiques - Prêts* correspond aux conditions préférentielles accordées aux médecins lors de leur établissement (intérêt à 3%). À ce sujet, au niveau de l'offre pédiatrique, la situation est assez bonne, contrairement à celle des médecins généralistes

qui est plus tendue. Aujourd'hui, les jeunes médecins étant désireux de consacrer moins de temps à leur activité professionnelle, il faut généralement 1,5 médecin pour remplacer le départ d'un généraliste.

Concernant les dépistages bucco-dentaires des enfants comptabilisés dans le *compte Honoraires médecins et dentistes*, ceux-ci ont lieu dans les collèges depuis l'automne 2019 et sont toujours effectués par les dentistes de la Clinique dentaire. Avec la nouvelle composition des classes Harmos, c'est une nécessité et un bilan relatif au nouveau fonctionnement sera effectué durant l'année.

À noter que les activités proposées par le service sont toujours très appréciées, à l'instar de l'activité parent-enfant (projet *Ensemble*) au Musée paysan enregistrant une participation de plus de 400 personnes.

### **483 – Centre d'orthophonie**

Au niveau du personnel, quelques changements sont à relever à la suite d'un départ à la retraite, ce qui explique la légère différence au niveau des charges salariales.

Concernant les *BSM*, à l'instar de 2019, les dépenses ont été réduites au strict minimum. Malgré la réduction significative de la subvention par l'État, le Centre réussit à mener à bien ses missions en faisant les choses différemment :

- avec, par exemple, des traitements dispensés à des groupes d'enfants présentant les mêmes troubles (4 à 5 enfants), des traitements raccourcis ou décloisonnés visant un progrès pédagogique ou thérapeutique. C'est le cas, par exemple, d'élèves de classes FS (formation spéciale) du Collège de l'Ouest qui viennent depuis quelques années déjà ;
- un renforcement de la gestion des absences des enfants non excusés ;

- un suivi des dossiers par la responsable et une facturation systématique de ces prestations globales par la responsable à l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

Nonobstant, le Centre arrive tout de même à acquérir le matériel didactique nécessaire ou à dispenser les formations obligatoires.

Par rapport à la liste d'attente qui peut enregistrer jusqu'à 80 demandes, c'est passablement aléatoire, mais en moyenne les enfants sont pris en charge pour le bilan après un délai de 3 mois, ce qui est satisfaisant. Au niveau des locaux, des pistes de réflexion en vue d'un prochain déménagement sont toujours en cours, les locaux actuels n'étant pas adaptés, ceci autant bien du point de vue de l'accès pour les personnes à mobilité réduite, de la salle d'attente inexistante que par les commodités inappropriées.

## **520 – Service des sports**

En préambule, il est indiqué que les budgets des *BSM* respectifs des centres 520-521-524-525 ont été diminués de quelques milliers de francs pour des raisons d'économie. S'agissant de la piscine, patinoire des Mélèzes, cela pourrait s'avérer problématique en raison de l'état des installations ou des pannes qui pourraient surgir. À ce sujet, seuls les travaux nécessaires sont effectués, en cohérence avec le futur projet de rénovation.

Dans le poste *Subventions organisations privées à but non lucratif*, la différence de CHF 25'000.- entre 2019 et 2020 est due au fait qu'il n'y a pas de Tour de Romandie organisé en 2020. La subvention de CHF 1'000.- accordée au Résisprint International concerne uniquement le soutien financier, d'autres prestations en nature (représentant plus de CHF 5'000.-) étant accordées pour l'organisation de cette manifestation d'envergure.

## **521 – La Charrière, terrains, piste, halles**

Le compte *Alarmes surveillance* budgétisé à CHF 2'500.- enregistre les prestations de surveillance par une société externe à Numa-Droz. Des rondes sont effectuées essentiellement les vendredis en soirée et ont

permis de réduire de manière significative le vandalisme dans ce lieu de vie sensible. Lors de chaque déprédation, le service porte plainte dont certaines donnent des résultats. D'autres légers investissements seront entrepris pour renforcer la sécurité, frais très vite compensés eu égard les importantes ressources qui sont nécessaires pour chaque cas de vandalisme.

Comme noté dans la remarque du compte *Entretien d'autres terrains*, les billes en caoutchouc (EPDM) du terrain synthétique de la Charrière doivent être changées tous les 5 ans. S'agissant du terrain des Foulets, les discussions avec les opposants sont en cours, et le service espère voir une évolution favorable au vu des adaptations consenties quant à l'utilisation ou l'aménagement.

Les investissements listés dans ce centre ont été sélectionnés sur la base de critères d'urgence et de sécurité. Bien que dans un mauvais état, la tribune peut être conservée encore quelque temps. La piste d'athlétisme s'affaisse quant à elle du côté sud et doit être rénovée dans son ensemble, ce qui explique le montant de CHF 30'000.- prévu pour l'*Engineering* (pour un budget estimé à CHF 2 Mio, avec un surcoût de CHF 800'000.- pour 8 pistes). Le remplacement du revêtement chiffré à CHF 300'000.- ne serait pas pérenne par rapport à l'état général de l'installation.

Enfin, le budget de CHF 120'000.- libellé *Terrain multisport des Forges* permettra de rénover le terrain synthétique et d'aménager d'autres installations (étude d'un projet de Street Workout).

### **524 – Piscine des Arêtes et Numa-Droz**

Depuis 2017, des autocontrôles par un laboratoire spécialisé et des contrôles du SCAV sont effectués pour analyser l'eau des douches. À partir de 2020, des contrôles supplémentaires de l'eau des bassins de toutes les piscines (Mélèzes, Numa-Droz et Arêtes) sont rendus obligatoires par le SCAV. Avec un système de traitement de l'eau datant des années 1970-1980, l'utilisation de cosmétiques ou l'impasse sur la douche, cette question retient toute l'attention du personnel. Sont mesurés notamment les taux de germes aérobies mésophiles, l'*Escherichia coli*, les

*Pseudomonas aeruginosa*, les Trihalométhanes (THM), l'urée, et les bromates/chlorates.

À la piscine des Mélèzes, à noter que l'eau des douches est froide, ce qui complique l'exercice, de par l'utilisation plus abondante des crèmes solaires.

### **525 – Piscine, patinoire des Mélèzes**

Comme indiqué dans les remarques, le compte *Prestations de services de tiers* a été augmenté en raison de la nécessité d'utiliser des machines spéciales pour le nettoyage des sols des nouveaux vestiaires. En effet, s'ils correspondent aux normes SIA et ne sont pas glissants, leur nettoyage est plus complexe. De plus, pour les vestiaires « femmes », du personnel féminin externe a dû intervenir en renfort durant les journées (le personnel actuel étant exclusivement masculin).

Dans le compte *Subventions – manifestations diverses*, CHF 2'500.- seront consacrés au projet *J'apprends à patiner* financé à part égale par l'école obligatoire également. Cela permet à nombre d'élèves (40 classes du 1<sup>er</sup> cycle) de s'initier aux joies de la glace, durant la scolarité avec le soutien de deux jeunes hockeyeurs/moniteurs du HCC qui accompagnent les enseignants. Cette somme permet de défrayer les hockeyeurs/moniteurs et de défrayer modestement les personnes venant aider les enfants à enfiler, lacer leurs patins.

Un autre projet verra le jour en 2020 et sera subventionné par le service, soit un tracé de course d'orientation à travers la ville et ses richesses. En Suisse, seule la ville de Berne dispose d'un tel parcours. Ce projet a été proposé par l'Association Neuchâteloise de Course d'Orientation dans le cadre de son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Enfin, s'agissant de l'investissement budgétisé de CHF 400'000.-, il est prévu pour le crédit d'étude externalisé relatif à l'élaboration du projet de rénovation de la piscine/patinoire qui va s'inscrire sur une voie très écologique au niveau énergétique en partenariat avec Viteos. La piscine/patinoire étant un des plus gros consommateurs d'énergie du canton, ces questions sont d'importance pour le futur complexe. Avec les

problématiques actuelles au niveau du toit de la piste intérieure de la patinoire, de la piste externe non couverte, de l'état de la piscine et des limitations par rapport aux machineries, il s'agit de se pencher sérieusement sur cette thématique. Pour rappel, les deux installations sont fortement liées au niveau énergétique, tels les serpentins du sol de la piste extérieure qui servent à chauffer la piscine. Le budget pour la rénovation de la piscine a été chiffré à CHF 9 Mio. La piscine est très fréquentée avec des résultats au niveau des entrées toujours réjouissants. En 2019, c'est la seule piscine romande qui a vu son nombre d'entrées augmenter, de 6000.

### **550 – Service de la jeunesse**

En préambule, il est indiqué que le service fonctionne bien, les activités proposées connaissent un bon succès auprès de leur public et les projets sont nombreux. Le service est par ailleurs impliqué dans plusieurs actions d'envergure (animation espace famille à Ludesco, Fête de printemps, co-organisation de la Nuit du 10<sup>e</sup> Unesco, Family Games, Fête de mai, les camps, la SMALA, Streetdays, etc.).

Le prêt du matériel (sonorisation, tentes, ...) reste également très apprécié des associations, impliquant un travail important au sein du service.

L'augmentation du poste *Prestations de service de tiers* de CHF 18'000.- permet de financer diverses actions soit :

- le 10<sup>e</sup> anniversaire des Streetdays: 2 jours de baskets, street football et arts de rue aux Anciens abattoirs.
- le projet vacances durant la semaine du 1<sup>er</sup> mars et la dernière des vacances d'été (forte demande), en collaboration avec le service des sports et les clubs locaux. Cette action engendre une augmentation des dépenses mais également des recettes (42400020 – *Participation aux prestations fournies*).
- la reprise du programme Alterconnexion dans les Montagnes neuchâtelaises.

- l'adaptation des coûts aux dépenses liées au succès de la Carte Vacances (314 cartes vendues en 2019, contre 253 en 2018). Grâce au partenariat avec Onde Verte, une carte multicourses 5 zones a pu être ajoutée dans le panel des prestations offertes aux jeunes. Les dépenses supplémentaires sont très largement compensées par des recettes supplémentaires.

S'agissant des investissements, la rénovation de la grande salle sise à Serre 12 est nécessaire après une trentaine d'années d'utilisation. Les passages sont nombreux et estimés à plus de 4'000 personnes par année (prêt gratuit lors des Repair Cafés, événements du PdJ, trocs...). Cela permettra de rénover le sol, les installations électriques et d'installer un système de ventilation. Les subventions quant à elles restent stables avec une légère augmentation de CHF 1'300.- qui permettra de répondre un peu mieux aux nombreuses demandes et besoins.

### **551– Accueil parascolaire**

L'augmentation des différents comptes est principalement liée à l'ouverture de 89 nouvelles places (dont 84 places pour trois Tables de midi). À noter que ces places impactent de manière favorable les comptes des recettes. Il reste toutefois encore des plages horaires où la demande reste importante, certains après-midis et/ou dans certains secteurs.

### **552 – Accueil préscolaire**

Dans le cadre du budget, des projets continuent à être créés ou développés. En 2019, la mise en place d'un nouveau site Internet, Cresco, traitant de la thématique de l'interculturalité dans les crèches, a été soutenue dans le cadre du Programme d'Intégration Cantonal (PIC). Ce projet continuera d'être développé en 2020.

Il est relevé qu'en leur qualité de "structures formatrices" d'importance et conformément aux contributions en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les *contributions de formation duale/apprentis* sont conséquentes (CHF 73'600.-).

Enfin, les CHF 7'500.- budgétisés dans le compte *Matériel didactique* permettront de renouveler les jeux pour cinq groupes d'enfants.

Le rapporteur de la sous-commission  
Karim Boukhris